



AU PLUS PRÈS DES MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le Spelc est un syndicat professionnel engagé exclusivement dans les établissements privés sous contrat. Il représente toutes les catégories de personnels, en activité ou retraités : enseignants et salariés de droit privé.

EN VOTRE NOM DANS TOUTES LES INSTANCES

Négocier les textes, veiller à leur juste application (lors du mouvement de l'emploi notamment) exige une présence au sein de nombreuses instances locales (CIE, CAE, CCMD, CCMA...)



Le Spelc Limousin y défend des propositions en lien avec ses valeurs, son attachement à la liberté d'enseignement.

CONSOLIDER LA SITUATION DES PERSONNELS DE DROIT PRIVÉ



Le Spelc Limousin veut faire évoluer les textes conventionnels des salariés pour obtenir de meilleures conditions de travail et de rémunération. Il reste vigilant sur les évolutions législatives en ce domaine. Il

porte une attention particulière aux salariés les plus précaires et à ses jeunes adhérents en les incitant à se former tout au long de leur vie professionnelle.

Nous favorisons le dialogue social, nous exigeons la mise en place des Instances Représentatives du Personnel (IRP) partout où c'est légalement prévu. Et nous encourageons l'implication des salariés dans ces structures.

Nous sommes particulièrement soucieux de l'information objective apportée aux salariés.



**Rejoignez-nous,
ADHÉREZ !**